Département de l'Eure Arrondissement d'Evreux Canton de Conches en Ouche Commune des Ventes

# **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
13/12/2024

Date d'affichage
13/12/2024

Nombre de conseillers en exercice
13

Nombre de conseillers présents
10

Nombre de conseillers votants
13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire de séance (Article L2121-15 du CGCT).

Aucun commentaire n'est formulé sur le compte-rendu dernier conseil municipal.

e<sub>Publié le</sub> Commune des Vent

Berger Levrault

ID: 027-212706782-20241218-24\_080-DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Χ		
M FLUTEAU Pascal	Х				•	•	

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

# Délibération n° 24/080 – TRAVAUX Réfection du réseau des eaux usées et aménagements extérieurs de la maison rue du Hamel

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, présente au conseil municipal les devis reçus pour la réfection du réseau des eaux usées et les aménagements extérieurs qui doivent être réalisé pour la maison rue du Hamel.

Entreprise	Prix HT	Prix TTC
Société Ventoise de Travaux Publics	8 090,00 €	9 708,00 €
Les VENTES		
Steeve Saul E.I	9 281,00 €	11 137,00 €
Les V <mark>ENTES</mark>		
MAGNIEZ	6 660,00 €	7 992,00 €
CONCHES-EN-OUCHE		

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise MAGNIEZ pour la réfection du réseau des eaux usées et les aménagements extérieurs qui doivent être réalisé pour la maison rue du Hamel pour un montant de 6 660,00 € HT (soit 7 992,00 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité le devis de l'entreprise **MAGNIEZ** pour la réfection du réseau des eaux usées et les aménagements extérieurs qui doivent être réalisé pour la maison rue du Hamel pour un montant de **6 660,00 € HT** (soit 7 992,00 € TTC).

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES PARTIES DE LA COMPANIA DE LA COM

he\_ ..... Commune des Vent



ID: 027-212706782-20241218-24\_081-DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

# **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024	
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Χ			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Х		
Mme CENIER Béatrice	Χ			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

# Délibération n° 24/081 – TRAVAUX Devis pour le coffret provisoire de chantier

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, présente au conseil municipal les devis reçus pour la création d'une prise de courant et la fourniture et le montage d'un coffret provisoire de chantier qui pourra être branché derrière la Mairie.

Entreprise		Désignation	Prix HT	Prix TTC
COQUEREL ELE	Création prise de courant TETRA 32A		1 079,83 €	1 295,80 €
MISEREY		Fourniture et montage du coffret mobile	436,71 €	<b>5</b> 24,05 €
ADelec		Création prise de courant TETRA 32A	1 209,26 €	1 451,11 €
CAUGE		Fourniture et montage du coffret mobile	547,00 €	656,40 €

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter les devis de l'entreprise COQUEREL ELEC pour un montant de 1 079,83 € HT (soit 1 295,80 E TTC) pour la création de la prise de courant TETRA 32A et 436,71 € HT (soit 524,05 € TTC) pour la fourniture et le montage du coffret mobile.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **ACCEPTE**, à l'unanimité les devis de l'entreprise **COQUEREL ELEC** pour un montant de **1 079,83 € HT** (soit 1 295,80 E TTC) pour la création de la prise de courant TETRA 32A et **436,71 € HT** (soit 524,05 € TTC) pour la fourniture et le montage du coffret mobile.

Date	Signature					
	Stéphane SIMON, Maire					
18 décembre 2024	DES VIEW					

Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Recu en préfecture le 23/12/2024

Publié le ID: 027-212706782-20241218-24\_082-DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Χ			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Х		
Mme CENIER Béatrice	Χ			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

### Délibération n° 24/082 - TRAVAUX Plots béton pour les radars pédagogiques

Monsieur Stéphane SIMON informe le conseil municipal que, suite à la pose des panneaux STOP dans la rue Lannesval, les radars pédagogiques ne sont plus positionnés correctement. Il convient donc de les déplacer. Pour ce faire, il est nécessaire de créer de nouveaux plots béton pour pouvoir les fixer à l'endroit choisis.

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, présente au conseil municipal les devis reçus pour la création des plots béton pour les radars pédagogiques.

Entreprise	Prix HT	Prix TTC
Steeve Saul E.I	830,00 €	996,00 €
Les VENTES		
AH SERVICES	720,00 €	864,00 €
Les VENTES		

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le devis de l'entreprise AH SERVICES pour la création de 2 plots béton pour les radars pédagogiques pour un montant de 720,00 € HT (soit 864,00 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE, à l'unanimité, le devis de l'entreprise AH SERVICES pour la création de 2 plots béton pour les radars pédagogiques pour un montant de 720,00 € HT (soit 864,00 € TTC).

Date	Signature				
	Stéphane SIMON, Maire				
18 décembre 2024	Eura Control C				

e<sub>Publié le</sub> Commune des Vent

Berger Levrault

ID : 027-212706782-20241218-24\_083-DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Х	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Х	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

# Délibération n° 24/083 – TRAVAUX Convention de participation financière entre le SIEGE et la commune de Les Ventes

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, expose au conseil municipal que le SIEGE, à la demande de la commune, envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

# Cette participation s'élève à :

- En section d'investissement : 6 677,00 €
- En section de fonctionnement : 0,00 €

Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en voir délibéré, le conseil municipal, AUTORISE, à l'unanimité :

- Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente ;
- L'inscription de<mark>s sommes au budget de l'exerci</mark>ce, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	in the second se



Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID: 027-212706782-20241218-24\_083-DE

# Convention de Participation Financière entre le SIEGE et la commune de VENTES (LES) OPERATIONS PROGRAMMEES Exercice budgétaire 2025

Entre le SIEGE, représenté par Monsieur Xavier HUBERT, Président, dument habilité par décision du bureau syndical en date du 06/12/2024,

Et

de VENTES (LES), représentée par M./Mme le Maire, dument habilité(e) par voie délibérative en date du \_\_\_/\_\_/

#### Préambule

Dans le cadre de ses missions, le SIEGE réalise des travaux sur le territoire de la commune de VENTES (LES), donnant lieu à participation financière de ladite commune. La présente convention a pour objet de fixer le montant de cette contribution et d'organiser les flux financiers entre le SIEGE et la commune.

#### Article 1 : Objet des travaux

Lieu dit: BOURG LED TR1

N° DT: 189162

Eclairage Public Isolé

Eclairage Public isolé <=20 000€ TTC (EIP1)

#### Article 2: contribution communale

Conformément au régime de participation financière du SIEGE et suivant la nature des travaux mentionnés à l'article 1, la contribution communale estimative s'élève à:

#### Dépenses d'investissement

Programmes	Mnt estimé TTC	Participation commune	Montant total
EIP1	20 000.00	40% HT	6 667.00
Total	20 000.00		6 667.00

#### Dépenses de fonctionnement

Programmes	Mnt estimé TTC	Participation commune	Montant total

#### Article 3: Ajustement et versement

Les participations communales estimées sont ajustées à la clôture de l'opération sur la base du coût réel des travaux dans la limite des montants totaux 1 et 2 définis à l'article 2. Les modifications du projet initial donnant lieu à d'éventuels compléments de participation communale seront examinées par voie d'avenant à la présente.

A l'achèvement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité et d'éclairage public, les contributions communales ajustées correspondant au Total 1 feront l'objet d'émission de titres de recettes distinctifs en fonction des taux de participation de la commune. Puis, à l'achèvement des travaux sur les réseaux de télécommunications, la contribution communale ajustée correspondant au Total 2 fera l'objet d'un titre de recettes distinct.

#### Article 4 : Dénonciation

En cas de force majeure empêchant l'exécution de l'opération, et après échange de courriers portant accord des deux parties, la convention est réputée sans objet. La commune contribuera néanmoins aux éventuelles dépenses d'études engagées par le SIEGE à un taux de 40 % du montant TTC.

#### Article 5 : Durée de la convention

A compter de la signature des parties, le SIEGE est autorisé à réaliser l'ouvrage conformément aux dispositions de l'article 1 et la convention coure jusqu'à la clôture de l'opération.
Fait à Guichainville, le

Le Président du SIEGE

Xavier HUBERT

Le Maire



Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Recu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** ID: 027-212706782-20241218-24\_084-DE

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Х	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Х	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Х	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Χ		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

### Délibération n° 24/084 - AMENAGEMENT Projet de vidéoprotection

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, présente au conseil municipal le projet de vidéoprotection pour la commune.

Il présente au conseil municipal le devis de l'entreprise D2L qui est venue en mairie présenter le projet.

Le devis présenté se décompose de la manière suivante :

Matériel de vidéo surveillance : 27 826,00 € HT **Enregistrement:** 6 836,00 € HT Installation des équipements : 10 370,00 € HT TOTAL: 45 032,00 € HT Soit: 54 038,40 € TTC

Auquel s'ajoute un contrat de maintenance.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter le projet de vidéoprotection ainsi présenté et autoriser M le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE, à l'unanimité le projet de vidéo protection présenté sur la base d'un montant maximum de 45 032,00 € HT (soit 54 038,40 € TTC) et AUTORISE M le Maire à demander toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Le projet sera ensuite finalisé par les conseillers municipaux avant validation du devis.

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES PER LINE AND ADDRESS OF THE PER LINE AND ADDRESS OF TH

Département de l'Eure

Arrondissement d'Evreux

Canton de Conches en Ouch

Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** ID: 027-212706782-20241218-24\_085-DE

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Х	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Х	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

## Délibération n° 24/085 - BUDGET Décision modificative pour les travaux de réfection des eaux usées et aménagements extérieurs

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, signale au conseil municipal que, pour faire suite à la délibération n°24/080, il convient de prendre une décision modificative sur le budget 2024 pour les travaux de réfection du réseau des eaux usées et travaux de terrassement de la maison rue du Hamel.

de la maison rue du Hamel

Cette décision modificative n°4 est la suivante :

Article 212 2024003 Article 2131 2021002 -8000,00€ +8000,00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal APPROUVE, à l'unanimité la décision modificative ainsi présentée sur le budget 2024.

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

#### Délibération n° 24/086 - BUDGET Décision modificative pour le coffret provisoire de chantier

Délibération retirée de l'ordre du jour

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES DES DES DES DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31 Fax: +33 (0)2 32 67 13 18 @: mairieles ventes 27 @ orange. fr

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

# Délibération n° 24/087 – BUDGET Décision modificative pour les travaux d'effacement des réseaux de la rue du Hanoy 2ème tranche réalisés par le SIEGE

Délibération retirée de l'ordre du jour

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES

Envoyé en préfecture le 24/12/2024 Recu en préfecture le 24/12/2024

ID: 027-212706782-20241218-24\_088-DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024	
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Deferen	Dutana	A I	D	NOM Dudous	Dufacut	A l	D
NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Χ		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Χ		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

# Délibération n° 24/088 - BUDGET Tarif pour le repas des ainés pour les personnes de moins de 65 ans ou hors commune

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que le repas des ainés ainsi que l'animation musicale sont offerts pour les ventoises et les ventois qui sont âgés de plus de 65 ans. Les conjoints peuvent participer à cette journée moyennant une participation financière. Cela concerne les personnes de moins de 65 ans et/ou habitants hors commune. Il convient donc de fixer le tarif de cette journée.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accepter d'appliquer un tarif de 50 € par personnes pour leur participation au repas des ainés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **VALIDE**, à l'unanimité le tarif de **50 €** pour les personnes de moins de 65 ans et/ou hors commune qui participent au repas des aînés.

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES VIEW

Envoyé en préfecture le 30/12/2024 Reçu en préfecture le 30/12/2024

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL** ID: 027-212706782-20241218-24\_089\_1-DE

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024	
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Х	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Х	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

## Délibération n° 24/089 - RESSOURCES HUMAINES Revalorisation du poste de secrétaire de Mairie

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 revalorise le métier de secrétaire de mairie.

Ainsi, pour favoriser la reconnaissance des agents exerçant le métier de secrétaire de mairie et des compétences qu'il requiert, il est essentiel de mettre en avant leur rôle crucial dans le fonctionnement des municipalités. Les secrétaires de mairie sont souvent le premier point de contact pour les citoyens et jouent un rôle clé dans la gestion administrative, la coordination des services municipaux et le soutien aux élus locaux.

Voici quelques suggestions pour valoriser ce métier :

- 1. Formation continue : Offrir des opportunités de formation continue pour développer et actualiser les compétences des secrétaires de mairie.
- 2. Reconnaissance officielle : Mettre en place des certifications ou des diplômes spécifiques pour reconnaître officiellement les compétences acquises.
- 3. Communication : Sensibiliser le public et les élus locaux à l'importance du rôle des secrétaires de mairie à travers des campagnes de communication.
- 4. **Rémunération et avantages** : Améliorer les conditions de travail, la rémunération et les avantages sociaux pour attirer et retenir des professionnels qualifiés.
- 5. Réseautage et partage d'expériences : Encourager la création de réseaux professionnels et de plateformes d'échange pour partager les bonnes pratiques et les expériences.

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES VE

Envoyé en préfecture le 30/12/2024 Recu en préfecture le 30/12/2024

Publié le ID: 027-212706782-20241218-24\_089\_1-DE

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31

Fax: +33 (0)2 32 67 13 18

@:mairielesventes27@orange.fr

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Х	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Х	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Χ		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Χ		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Х	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Χ		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

Ces mesures peuvent contribuer à renforcer la reconnaissance et la valorisation des secrétaires de mairie, tout en améliorant leur efficacité et leur satisfaction au travail.

Les mesures prises pour revaloriser le métier de secrétaire de mairie sont les suivantes :

- 1. Reconnaissance officielle: La loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 et plusieurs décrets visent à inscrire la fonction de secrétaire de mairie dans le code général des collectivités territoriales (CGCT) et à préciser les modalités de nomination et de promotion des secrétaires généraux de mairie.
- 2. Promotion interne : Des voies de promotion interne exceptionnelles sont créées pour permettre aux fonctionnaires de catégorie C d'accéder aux cadres d'emplois de catégorie B, notamment par la formation et l'examen professionnel.
- 3. Avantage d'ancienneté: Un avantage spécifique d'ancienneté est accordé aux secrétaires généraux de mairie pour accélérer leur déroulement de carrière.
- 4. Formation : Une nouvelle obligation de formation est instaurée pour les secrétaires généraux de mairie, avec des formations adaptées aux besoins des collectivités et dispensées par le CNFPT.
- 5. Recrutement élargi: Les communes de moins de 2 000 habitants peuvent désormais recruter des agents contractuels pour les fonctions de secrétaire général de mairie.
- 6. Animation du réseau : Les Centres de Gestion sont chargés de l'animation du réseau des secrétaires généraux de mairie pour favoriser les échanges et le partage de bonnes pratiques.

Ces mesures visent à améliorer la reconnaissance, la formation et les conditions de travail des secrétaires de mairie, tout en renforçant l'attractivité de ce métier.

Présentation faite, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir procéder à la création d'un poste de secrétaire général de mairie pour le secrétariat de la Mairie de Les Ventes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE, à l'unanimité, la création d'un poste de secrétaire général de mairie pour le secrétariat de la mairie de Les VENTES.

Date	Signature				
	Stéphane SIMON, Maire				
18 décembre 2024	CEUTO LIVE				

Envoyé en préfecture le 24/12/2024 Recu en préfecture le 24/12/2024

ID: 027-212706782-20241218-24\_090-DE

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Х			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Χ		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Х		
Mme CENIER Béatrice	Х			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Χ		
Mme JOLY Gaëlle		Х	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

### Délibération n° 24/090 - ENFANCE Fonctionnement du RASED - Participation communale

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, informe le conseil municipal que les enfants ventois bénéficient des services du RASED (Réseau d'Aide à l'Enfant en Difficulté), implanté au sein de l'école LEFORESTIER à Saint Sébastien de Morsent.

Afin de pouvoir profiter de ce service, la commune de Saint Sébastien de Morsent demande à la commune de Les Ventes une participation financière de 1,40 € par enfant pour participer au budget de fonctionnement de la psychologue de l'Education Nationale.

La participation communale pour l'année 2024-2025, s'élèverait à 96,60 € (pour 69 enfants ventois).

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder une participation de 96,60 € au budget de fonctionnement du RASED.

Cette participation sera versée à la commune de Saint Sébastien de Morsent à réception du titre émis par cette dernière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ACCEPTE, à l'unanimité, de verser une participation de 96,60 € à la commune de Saint Sébastien de Morsent pour le fonctionnement des services du RASED.

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES VE

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Χ			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Х		
Mme CENIER Béatrice	Χ			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

#### **Questions Diverses**

# 1- Distribution du calendrier prévisionnel des réunions du conseil municipal et des bureaux municipaux 2025

Monsieur Stéphane SIMON, Maire, distribue aux conseillers le calendrier prévisionnel des réunions du conseil municipal.

# 2- Création de la commission communale pour la gestion des biens immobiliers de la commune (CCGBI)

Madame Béatrice CENIER, adjointe au maire, propose aux conseillers municipaux la création d'une commission pour la gestion des biens immobiliers de la commune qui permettra de gérer l'ensemble des biens dont la commune est propriétaire et pour lesquels nous avons ou allons avoir des locataires.

Cette commission se réunira pour la gestion locative des futurs logements (maison rue du Hamel et maisons des herminettes) mais également des biens loués actuellement (presbytère et boulangerie) et elle pourra être saisie sur demande des locataires.

Les membres de cette commission sont désignés par le conseil municipal :

Mme Béatrice CENIER, M Fabrice WALLART, M Pascal FLUTEAU, Mme Françoise DAUPHIN

#### 3- Commission eau

Compteur eau en télérelevage au 2ème trimestre 2026. Pose de concentrateur sur les bâtiments communaux pour pouvoir être relayé. Mise en place d'un système d'alerte pour prévenir les consommations excessives.

En 2029, il faudra avoir diminué sa consommation de 40% par rapport à 2019.

Date	Signature
	Stéphane SIMON, Maire
18 décembre 2024	DES PER LINE AND ADDRESS OF THE PER LINE AND ADDRESS OF TH

Département de l'Eure

Arrondissement d'Evreux

Canton de Conches en Ouche

Commune des Ventes

#### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	13/12/2024	Date d'affichage	13/12/2024		
Nombre de conseillers en exercice	13	Nombre de conseillers présents	10	Nombre de conseillers votants	13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du treize décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle de réunion pour les associations.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.

NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à	NOM Prénom	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		excusé				excusé	
M SIMON Stéphane	Χ			Mme SELLE Anne-Laure		Χ	Mme Béatrice CENIER
Mme DAUPHIN Françoise	Х			M HENNEQUEZ Patrick	Х		
M ROUSSARD Michel		Χ	M Stéphane SIMON	Mme PIN Béatrice	Х		
Mme CENIER Béatrice	Χ			M WALLART Fabrice	Х		
M BREUILLARD Alain	Х			Mme SMITH Joëlle	Х		
Mme JOLY Gaëlle		Χ	M Alain BREUILLARD	M VANBESELAERE Daniel	Х		
M FLUTEAU Pascal	Х						

M Daniel VANBESELAERE a été élu secrétaire (Article L2121-15 du CGCT).

# 4- Date des vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux est prévue le samedi 11 janvier à 18h30 dans la salle communale.

#### 5- Date du prochain conseil municipal

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mercredi 15 janvier à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Stéphane SIMON, Maire, lève la séance à 22h18.

Date	Signature				
	Stéphane SIMON, Maire				
18 décembre 2024	DES LE				

Tel: +33 (0)2 32 67 43 31 Fax: +33 (0)2 32 67 13 18 @: mairielesventes27@orange.fr